



CAPICONSULT

Vos risques professionnels sous contrôle

# FORMATION À LA SÉCURITÉ DES PERMANENTS D'AGENCES D'EMPLOI SELON LE RÉFÉRENTIEL CARSAT

## OBJECTIF

- Dialoguer avec le client pour établir un contrat de mise à disposition intégrant la composante santé et sécurité (S&ST).
- Informer l'intérimaire sur sa mission et ses aspects S&ST.
- Traiter les accidents pour compléter à posteriori la connaissance des risques de l'entreprise.

## COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître la législation et la réglementation Santé Sécurité au Travail, le rôle et les missions des acteurs de la prévention.
- Maîtriser le traitement des accidents du travail.

## PROGRAMME

### 1. Dialoguer avec le client

- Principaux enjeux de la prévention des risques professionnels : Enjeux humains (santé des salariés), juridiques (Responsabilités civiles et pénales), économiques (coûts directs et indirects).
- Acteurs institutionnels de la prévention (externes et internes).
- Obtenir les informations relatives à la mission des intérimaires (Caractéristiques du poste, compétences...) et établir le contrat de mise à disposition.

### 2. Informer et former l'intérimaire à partir des éléments du contrat

- Définition du plan de formation adapté
- Accueil et informations sur la sécurité (obligations EPI)

### 3. Faire le suivi de la mission

- Vérifier auprès de l'EU, que les conditions d'exercice de la mission notées au contrat, sont bien remplies.

### 4. Traiter les accidents de travail AT

- Définition AT/MP et procédure de déclaration (DAT)
- Analyse des accidents : les outils de recueil des faits, de suivi, coût des AT.
- Obtenir des informations de l'EU sur les mesures de prévention prises suite à AT.

### 5. Animer la sécurité en réalisant des ¼ heures sécurité

### Moyens pédagogiques

Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

### Intervenant

Formateur Expert en Prévention des Risques

### Durée / Nombre de stagiaires

2 jours soit 14 heures  
De 1 à 10 stagiaires

### Public concerné

Permanents des agences d'emploi (chefs d'agence, commerciaux, assistants, chargé de recrutement...) devant intégrer les dimensions « réglementations », « santé, sécurité » dans leurs missions

### Pré-requis

Pas de pré-requis

### Dates, lieu et tarif

Sur convention

### Délais d'accès

3 mois sous réserve de disponibilité du client

### Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

### Evaluation des connaissances acquises

QCM et Evaluation

### Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par Capiconsult, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. Capiconsult prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.